



UNIS DEPUIS **20** ANS
EN UNE SEULE MUNICIPALITÉ

Municipalité d'Yamachiche

366, rue Sainte-Anne

Yamachiche G0X 3L0, MRC.Maskinongé

Tél: (819) 296-3795

Courriel: hoteldeville@municipalite.yamachiche.qc.ca

Site internet: www.municipalite.yamachiche.qc.ca

Bulletin municipal; volume 12, numéro 14; 12 novembre 2006.

=

Discours du budget 2007

De monsieur le maire Michel Isabelle

... Tel que lu à la séance spéciale du 12 novembre 2007...

Comme l'exige le code municipal du Québec, le maire de chacune des municipalités du Québec doit, en novembre de chaque année, transmettre à chaque adresse civique les données suivantes :

1. Rappel des états financiers de l'année 2006
2. Quotes-parts de l'année 2006
3. Survol des états financiers de l'année 2007
4. Contrats de 25 000.\$ et plus, accordés en 2007
5. Salaires reçus par les élus municipaux
6. Projection de la taxation 2008
7. Orientations générales du budget 2008
8. Conclusion

Année 2006

1.- Rappel des états financiers de l'année 2006

Surplus au début de l'année 2006 :	352 135.\$
Dette au début de l'année 2006 :	819 682.\$

À l'ensemble

Le rapport financier du vérificateur, Monsieur Alain Grenier, au 31 décembre 2006, révèle un surplus de 524 351.\$, ce qui totalise, en surplus accumulé :

➤ Pour la section aqueduc	398 065
➤ Pour l'assainissement	(28 930)

➤ Pour les autres activités	145 830
Totalisant	514 965.\$
<u>Aqueduc</u>	

En 2006, le montant versé à la Régie Aqueduc de Grand Pré était de 326 708.\$, le montant versé à la Municipalité de Saint-Barnabé était de 10 864.\$ et les opérations de notre réseau de distribution ont exigé 190 416.\$

Surplus antérieurs :	208 879.\$
Année 2006	301 517.\$
Affectation surplus	(121 315.) \$
Intérêts répartis	8 984.\$
Totalisant	398 065.\$

Assainissement des eaux usées

L'ensemble des dépenses réelles d'assainissement de l'année 2006 s'est chiffré à 187 473.\$

Surplus antérieur	504 \$
Année 2006	13 401.\$
Intérêts répartis	465.\$
Affectation en 2006	(43 300.) \$
Totalisant	(28 930.\$)

Rappelons que c'est en 2006 que la Municipalité d'Yamachiche a procédé à l'enlèvement des boues usées de ses étangs, d'où ce déficit temporaire.

2.- Quotes-parts de l'année 2006

Quotes-parts

La dette à long terme au 31 décembre 2006 était de 712 791.\$ et elle a été diminuée, cette année-là, de 106 891.\$

Ce montant de 712 791.\$ comprend un montant de 315 091.\$ pour l'assainissement des eaux usées mais n'inclut pas les quotes-parts de la Municipalité d'Yamachiche pour les endettements suivants :

Régie Aqueduc de Grand Pré	1 546 499
Régie des déchets de la Mauricie	595 314
Siège social de la MRC de Maskinongé	109 165

La quote-part de la Municipalité d'Yamachiche aux activités de la MRC de Maskinongé en 2006 a été de 103 062.\$.

La Cour municipale régionale, en comptant le retour des amendes perçues moins les frais

d'opérations, a rapporté un montant de 5 698.\$ à la Municipalité d'Yamachiche en 2006.

Année 2007

3. Survol des états financiers de l'année 2007

L'année 2007 aura été marquée par le prolongement de la rue Girardin et la construction de la rue Villemure afin d'offrir 12 terrains résidentiels.

Un budget de 3 198 957.\$ a été adopté pour l'année 2007 et le surplus anticipé est évalué à 275 000.\$. Des contrôles, restrictions et économies se sont avérés possibles en 2007.

Les quotes-parts versées cette année sont les suivantes :

➤ MRC de Maskinongé	102 241.\$
➤ Cour municipale régionale	3 700.\$
➤ Régie Aqueduc De Grand Pré	350 624.\$

La dette à long terme a été diminuée de 108 126.\$ en 2007.

4.- Contrats de 25 000.00\$ et plus, accordés en 2007

Contrats et locations totales de machinerie accordés en 2007 pour des montants de 25 000.\$ et + :

- Nouveau contrat à la firme Guy Rivard pour la collecte des déchets domestiques au coût de 135 265.\$ pour les deux prochaines années.
- Hydro-Québec* 879 826 Enfouissement, réseaux câblés
- Excavation Majeau 175 822 Nouveau secteur résidentiel
- Bell Canada* 162 159 Enfouissement réseaux câblés
- Construction GM 149 500 Restauration de la caserne
- Maxi Métal 130 644 Base du camion autopompe
- Pavage Gravel 117 099 Travaux d'asphaltage
- Casaubon & Frères 46 724 Stabilisation des berges

• Cogéco*	42 617	Enfouissement réseaux câblés
• PV Govern	35 708	Progiciels, ordinateur, papeterie
• Xittel Télécommun.*	28 777	Enfouissement réseaux câblés
• Laurier Isabelle*	28 134	Réseaux câblés et nouvelle rue
• Groupe Ultima	27 063	Contrat d'assurances

Note : Les montants marqués d'un astérisque font l'objet de remboursements par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'enfouissement des réseaux câblés de la rue Sainte-Anne.

5.- Salaires reçus par les élus municipaux

Comme le stipule la loi, voici ce qu'ont reçu vos élus pour l'année 2007.

Comme maire, j'ai reçu un salaire de 11 360.\$ par la municipalité et un montant de 5 018.\$ pour les rencontres du conseil des maires, du conseil exécutif, du CLD et du comité de Sécurité publique de la MRC de Maskinongé.

Chaque conseiller municipal d'Yamachiche reçoit un salaire annuel de 3 787.\$ et je ne peux que les féliciter de leur présence assidue à nos rencontres puisque le conseil municipal se rencontre à tous les lundis, que ce soit en rencontres publiques ou informelles.

Année 2008

6.- Projection de la taxation 2008

À quoi devrait-on s'attendre sur le compte de taxes 2008 ?

Probablement pas à de grandes surprises :

Les taxations aqueduc, égouts, affaires, vidanges et collecte sélective devraient demeurer au même tarif.

Quelques légers ajustements devraient être apportés à notre taxe foncière. Ce n'est que le soir du jeudi 19 décembre 2007, à compter de 20h00, que seront adoptées les prévisions budgétaires 2008 par le conseil municipal et, conséquemment, les taux de taxes.

Comme à tous les ans, les informations sur la taxation vous parviendront en janvier dans un bulletin municipal.

7.- Orientations générales du budget 2008

Le rôle d'évaluation d'Yamachiche était à 146 223 000.\$ en 2007 et il sera à 149 469 800.\$ en 2008. À l'été 2009, toutes les propriétés d'Yamachiche seront revisitées par la firme d'évaluateur et vos valeurs actuelles seront modifiées pour le rôle 2010.

Plusieurs dossiers retiendront l'attention du conseil municipal en 2008 :

- 1) Les gens du secteur du chemin Rivière-du-Loup ont demandé la desserte de leur secteur en égout sanitaire.

La municipalité est actuellement à étudier le mode de financement et la faisabilité du projet. Nous attendons les modalités du programme de subvention aux infrastructures annoncé le 11 octobre dernier par le Premier ministre du Québec afin que cette réalisation soit la moins coûteuse possible

Il n'y a aucun montant actuellement fixé pour la desserte du secteur chemin Rivière-Du-Loup et le conseil municipal convoquera par écrit, avec remise à chacune des résidences, les gens du secteur lorsque le conseil municipal aura un projet valable à proposer.

- 2) La Municipalité d'Yamachiche organisera à nouveau quelques spectacles à l'été 2008 au Parc Achille-Trahan. Nous sommes fiers de notre programmation de cet été et vous réservons quelques belles surprises l'été prochain.
- 3) J'ai eu l'occasion de visiter la belle municipalité de Danville en compagnie de deux élus et du Directeur général dans le cadre du programme Villages Relais du Québec afin de connaître quels sont les avantages et inconvénients de ce programme pour lequel la Municipalité d'Yamachiche s'est vu reconnaître candidate par le ministère des Transports du Québec.

L'objectif du ministère est d'éliminer le plus possible de relais routiers en profitant des installations des municipalités déjà en place.

La population de Danville en a profité pour créer un climat de « *petite séduction* », si vous me permettez la comparaison, en ce sens que certains commerçants, qui se croyaient d'abord compétitifs, se sont donnés la main pour mieux accueillir les visiteurs dans leur petite ville.

Villages-Relais du Québec demande une participation locale et une implication locale. Une étude, entièrement subventionnée par le ministère des Transports, devrait répondre à nos interrogations envers ce programme pour lequel nous sommes grandement intéressés.

- 4) La semaine dernière, la Commission des Biens Culturels du Québec a entendu quelques propriétaires des maisons rouges qui sont visées par le site historique afin de bien comprendre leur position face à cette reconnaissance.

Nous y avons également été entendus. Je crois que ce projet est bénéfique, et pour les 12 propriétaires des maisons rouges, et pour la communauté d'Yamachiche et pour les résidences patrimoniales non situées sur la rue Sainte-Anne. Il y aurait de nombreuses retombées positives à une telle reconnaissance.

Avec l'enfouissement des réseaux câblés, l'installation de luminaires esthétiques, les panneaux d'interprétation et les photos anciennes affichées sur les murs de l'hôtel de ville, nous avons démontré et continuons à exprimer, hors de tout doute, notre intérêt à la sauvegarde du patrimoine architectural exceptionnel qui caractérise tant la communauté d'Yamachiche.

- 5) Le fait que notre centre urbain est restreint, étant donné que la présence de la zone de protection du territoire et des activités agricoles au Québec nous oblige à réagir.
- 8 des 12 terrains du nouveau secteur domiciliaire sont déjà vendus, une neuvième vente est sur le point de se concrétiser.
 - Il reste à peine une douzaine de terrains aptes à construire à Yamachiche.
 - Nous travaillons actuellement sur une solution à cette problématique qui vous sera communiquée en 2008 dans le cadre d'un bulletin d'informations municipales.
- 6) Aujourd'hui même, le gouvernement du Québec, avec la collaboration du Comité Zip du Lac Saint-Pierre, est à installer une promenade avec deux belvédères à l'embouchure de la Grande Rivière Yamachiche.

Ce serait formidable que les gens d'Yamachiche, de la MRC de Maskinongé et de la Mauricie s'approprient dès 2008 ce site naturel et

puissent aller profiter de cette fenêtre unique que nous aurons sur le Lac St-Pierre.

- 7) La Municipalité d'Yamachiche entend améliorer en 2008 le coup d'œil à différentes intersections ou entrées à Yamachiche.

L'une de nos premières actions pourrait être l'achat de l'ancien restaurant à l'intersection 138/153, actuellement dans les mains d'une institution financière.

La situation financière de la Municipalité d'Yamachiche est actuellement enviable et je m'engage, comme maire, assuré de l'appui des membres du conseil municipal, à ce qu'elle le demeure dans les prochaines années bien que l'exercice se complique de plus en plus.

En effet, il faut se rendre à l'évidence :

- de nouvelles obligations, (**comme, par exemple, le Schéma de couverture de risques en incendie**);
- des nouvelles réalités, (**comme, par exemple, la nécessité d'ouvrir nous-mêmes de nouvelles rues pour de nouvelles résidences**);
- des partenaires régionaux aux responsabilités de plus en plus accrues augmentant ainsi nos quotes-parts (**Régie Aqueduc de Grand Pré, Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, MRC, CLD**);
- les coûts pour les services de la Sûreté du Québec. Voilà ce qu'il en coûte annuellement pour les services de la Sûreté du Québec pour la Municipalité d'Yamachiche :
 - Coûts en 2007 221 484.\$
 - Coûts en 2008 225 296.\$

Ces éléments obligent la Municipalité d'Yamachiche à de nouvelles dépenses pour lesquelles nous ne sommes plus les uniques décideurs.

La Municipalité d'Yamachiche se réserve un montant annuellement pour améliorer ses réseaux routiers ou ses lignes de distribution d'aqueduc ou d'assainissement ou remplacer ses véhicules, restaurer ses bâtiments. Le plan triennal d'immobilisation sera annuellement de 200 000.\$ en 2008, 2009 et 2010.

8.- Conclusion

J'ai la certitude de la collaboration des élus et du personnel pour mener à bien les destinées de la Municipalité d'Yamachiche. Je ne saurais conclure sans exprimer un merci bien sincère à tous les bénévoles qui, individuellement ou par le biais d'organismes, font d'Yamachiche une communauté dynamique.

Pour toutes les données incluses à ce **discours du budget**, n'hésitez pas à me contacter ou à rencontrer le directeur général pour connaître la nature des postes budgétaires et des décisions financières du conseil municipal.

Les séances publiques du conseil municipal sont à 20h00 les premier et troisième lundis de chaque mois.

Nous remettons aux gens présents un ordre du jour et la correspondance reçue depuis la dernière rencontre du conseil municipal.

Les gens peuvent également consulter 3 jours à l'avance cet ordre du jour et cette correspondance puisqu'ils paraissent sur le site internet de la municipalité au www.municipalite.yamachiche.qc.ca .

Vous y retrouvez également les bulletins municipaux qui demeurent un moyen privilégié pour la Municipalité d'Yamachiche d'élaborer sur les questionnements et suggestions des gens d'Yamachiche.

Vos suggestions, vos commentaires nous sont importants, l'endroit privilégié pour les entendre sera toujours à ces rencontres du conseil municipal.

Michel Isabelle
Maire d'Yamachiche